

Bonneval en bonne vallée ...

mars 2008

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 23

Avis au lecteur,

Notre assemblée générale se tiendra le **samedi 29 mars 2008 à 15 heures**, salle du Chapitre de l'abbaye Saint Florentin, (Centre Hospitalier Henri Ey).

Le Comité Archéologique d'Eure et Loir, a édité en 2006: « *Histoire du Canal Louis XIV de Pontgouin à Maintenon.* » Monsieur Jacques Galland de l'Association pour l'étude et la sauvegarde des vestiges du Canal Louis XIV, nous présentera, l'histoire de la conception, de la réalisation et de l'abandon de ce projet royal qui est rapportée dans cet ouvrage. Nous présenterons notre nouvelle brochure Beaupère « Chapitre : Des curés de Saint Sauveur » qui sera mis en vente ce jour-là.

Pour marquer le 60^{ème} anniversaire de la naissance de notre association, le pot des amis clôturera cette assemblée.

Au sommaire de notre gazette n° 23:

Les Amis de Bonneval ont 60 ans. M. Bernard Lecomte, en est à l'origine, il sera le secrétaire de l'association de 1949, jusqu'à son décès en 1966. Nous lui rendons hommage.

Un article du 7 juin 1908 du « *Messenger de Bonneval* » vous fera revivre heure par heure le concours de musique du 31 mai 1908 illustré de quelques photos de la collection de la Fondation Sidoisne. (vous trouverez plus de documents sur <http://lesamisdebonneval.free.fr>)

Une sélection des événements qui ont retenu notre attention au premier semestre 1908, dans le « *Messenger de Bonneval* ».

Jean Luc Durand

Samedi 12 mars 1966 : Une grande figure bonnevallaise disparaît : M. Bernard Lecomte nous quitte à l'âge de 75 ans

Quel Bonnevallais n'a pas connu, apprécié ce petit homme droit et alerte, ce vieux célibataire au visage pâle et calme, souvent chapeauté, où s'épanouissait une moustache grise bien taillée et où pétillaient des yeux reflétant toute l'intelligence et le prodigieux savoir de cet amoureux de Bonneval qui, durant plus de cinquante ans, se consacra presque exclusivement à sa chère cité et à son passé ?

Qui, mieux que Bernard Lecomte, aura su situer, définir, classer, faire revivre ici un monument mégalithique, là un grand personnage de l'histoire, ici encore cette savoureuse anecdote pleine d'humour se rapportant à telle famille bonnevallaise ? Ceux, et ils sont fort nombreux, qui ont eu l'occasion de converser avec ce grand érudit, en garderont certainement un souvenir ineffaçable et bien agréable.

Âgé d'une vingtaine d'années et après de solides études, il devait partager sa vie entre sa passion, l'archéologie et ses activités professionnelles à l'entreprise familiale, bien connue à Bonneval.

Il décidait alors de suivre et d'aider dans sa besogne de recherches le grand Albert Sidoisne. C'est ainsi qu'il allait faire la connaissance d'un nombre impressionnant de personnalités et de grands noms du monde culturel, tant à Paris qu'en province.

Il fut l'âme et la charpente du Syndicat d'initiative de notre ville, de l'association « Les Amis de Bonneval » et l'organisateur combien dévoué de diverses manifestations artistiques et culturelles locales. Il réalisa et anima de nombreuses expositions. Il s'employa à décider la municipalité d'utiliser le bâtiment de l'ancienne justice de paix comme Musée lapidaire.

Dernièrement encore, il joua un rôle particulièrement important au comité « Bonneval - Westerham » où il put exploiter au maximum et pour le bien de tous ses profondes connaissances de la langue et des coutumes britanniques.

Sa diplomatie, mêlée à son désir profond de servir la cause commune, l'amènèrent à occuper les fonctions de conseiller municipal avant la guerre de 1939. Il fut également délégué cantonal pour les écoles.

Et, puisque nous avons abordé l'odieux thème de la guerre, nous rappellerons le rôle primordial et combien dangereux qu'il joua dans la Résistance où il sauva la vie de nombreux parachutistes alliés, tant en leur procurant des vêtements civils qu'en facilitant au maximum leurs déplacements et agissements dans la région. La période de la Libération devait conférer à Bernard Lecomte une nouvelle qualité, celle d'interprète franco-américain.

Hélas, et bien injustement, la récompense pour nous autres humains prend souvent l'aspect d'une punition. C'est ainsi que notre ami, atteint d'une pénible maladie, dut se faire hospitaliser au cours de l'année 1965. Pendant ce triste séjour qui devait le conduire à l'issue fatale, il ne manqua pas, nanti d'un moral à toute épreuve, d'utiliser au maximum les trêves que lui accordait, de temps à autre, sa maladie, notamment en se consacrant à la rédaction de textes destinés à la revue du Touring-Club de France.

Nous avons nous-mêmes publié un de ces derniers « papiers » dans les pages spéciales consacrées à la récente braderie.

Et c'est à Bonneval, ce samedi 12 mars, que devait s'éteindre, à l'âge de 75 ans, celui qui, par sa culture, ses compétences, sa bonne volonté et son humour, s'attacha sans cesse à faire briller le blason de notre ville. Merci, Bernard Lecomte.

A tous les siens, « La République du Centre » offre ses condoléances particulièrement sincères et combien attristées.

Guy DUBOIS.

(La République du Centre du 14 mars 1966)



Le concours de musique du 31 mai 1908

(Le Messager de Bonneval, Voves et Orgères du 7 juin 1908)

Favorisé par un temps des plus propices, auquel on était loin de s'attendre même la veille, le superbe concours de musique organisé Bonneval par l' Union C I et F, secondée dans sa tâche ardue par les dévoués collaborateurs que nous avons déjà eu occasion de nommer dans nos colonnes, laissera un inoubliable autant qu' agréable souvenir au cœur de tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à cette brillante fête musicale qui, du commencement à la fin n'a cessée d'être un succès complet pour les dévoués organisateurs que nous ne saurions trop féliciter de cette belle journée.

Bien loin au dehors de notre modeste canton, Bonneval s'est acquise une excellente réputation pour la bonne organisation de ses fêtes. Une fois de plus, la foule nombreuse qui, dimanche, se pressait dans nos murs a pu constater que cette réputation n'était nullement surfaite.

Il est vrai que, pour rendre notre petite ville encore plus agréable à ses visiteurs, les commissaires de quartier, à l'appel desquels la plupart avaient répondu avec empressement, ont su réaliser de merveilleux décors. Légères guirlandes, pavillons multicolores, oriflammes formaient voûtes au-dessus de la tête des promeneurs; d'endroit en endroit se découpaient de gracieux arcs de triomphe et d'élégants portiques aux frontons desquels se détachaient des inscriptions de circonstance.

Commencée la veille, par une entraînante retraite aux flambeaux suivie avec enthousiasme par le tout Bonneval, la fête s'est continuée, le lendemain, avec entrain, sans que nous ayons eu à noter aucun accroc ni incident.



Le matin, à huit heures et demie avait lieu, à la mairie, la réception du jury, dont M. Massenet, membre de l'Institut, avait bien voulu accepter la présidence et qui, au dernier moment se trouvait ainsi composé :

Président, M. Th. Dureau, vice-président de l'association des Jurés orphéoniques ;
Membres, MM Sevenery, Dureau fils, Fernand Andrieu, Gaston Andrieu, H. Laffitte, Buisson, Bellanger, Fourcier, Casadesus, Village, Ruquet, E. Marie, Bourgery Gaury, Egreteau et Levieuge.

De 9 à 11 heures du matin, les sociétés reçues par leurs commissaires respectifs étaient immédiatement conduites aux différents lieux de concours pour prendre part à la lecture à vue.

A une heure se disputait l'exécution : à l'asile d'aliénés, à l'école des garçons, à

l'école des filles, à la mairie, à l'école maternelle.

A 3 heures, avait lieu, dans les principales rues, par toutes les sociétés, un superbe défilé suivi et acclamé, sur tout son parcours, par une affluence considérable.

A 4 heures avait lieu le concours d'honneur: premier groupe à l'école des garçons, deuxième groupe quartier Hérisson, troisième à la mairie.

Quant au Festivale d'ensemble, sur la Grève, disons tout de suite, qu'il fut, avec le défilé, la grande attraction de la journée, quoique la foule envahissante ait empêché de grouper complètement les sociétés face à la tribune, ce qui a quelque peu nuit à la bonne exécution du morceau d'ensemble qui n'en a cependant pas été moins applaudi.....

A sept heures avait lieu, sous la présidence de M. le Maire de Bonneval, un banquet supérieurement servi, à la salle Chauvin, et auquel prenaient part une soixantaine de convives, parmi lesquels nous citerons, MM. les membres du Jury; MM. Jouanneau, maire de Bonneval et Habert, adjoint; M. Baudet, député; M. Déricq, directeur de l'Asile d'aliénés: M. Mellot, conseiller d'arrondissement; MM. G. Béaur, président du Comité d'organisation ; Chasles, A. Aubry et Poussard, vice-présidents; Singlas, commissaire général ; Maupu, secrétaire général ; Renou et Dorange, secrétaires-adjoints, Gouzy et Vivier, trésoriers; MM. Raulin, receveur des Postes; Ancel, percepteur ; MM. Fouju, président des « Amis de la Beauce » Jouanneau fils MM. Masson, capitaine des sapeurs pompiers, et Gouache, lieutenant; MM. les membres du Comité d'organisation et du bureau de l'Union C. I. et F. ; MM. Gohon, du « Progrès », et Vannier du « Messager »



Au champagne, M Béaur renouvelle ses souhaits de bienvenue et ses remerciements aux membres du jury, à tous ceux qui sont venus à Bonneval. Il remercie tout particulièrement ceux qui ont facilité la tâche de président Comité d'organisation et boit à la santé de tous les convives.

M. Jouanneau prend la parole et s'exprime à peu près en ces termes :

Messieurs,

Nous avons reçu le télégramme suivant : « Préfet à Maire Bonneval, Vous serais reconnaissant m'excuser près organisateurs concours musical Bonneval me trouve en effet dans l'impossibilité de m'y rendre et, exprime à Comité organisation mes vifs regrets avec mes souhaits de complet succès pour le concours. »

Les vœux de M, le Préfet sont plus qu'accomplis. Le résultat a dépassé nos espérances, la Ville de Bonneval peut être, à bon droit fière de son Concours de Musique, la date du 31 Mai 1908 peut être inscrite comme l'une de nos belles journées.

A qui le devons-nous ?

A une puissante organisation qui a su grouper tant d'hommes d'une haute valeur, d'une autorité indiscutable.

A M. le Président, à MM. les Membres du Jury rendons nos hommages.

Rendons ensuite à M. Béaur, président du Concours.

Rendons à M. Chauvin, président de l' Union C, I. et F.

Rendons aux zélés, Commissaires, Délégués et Travailleurs, marchant ensemble dans une aussi admirable entente, rendons hommage et remerciements.

Vous vous étiez voués à une grande tâche votre succès est complet.

Jusqu'ici à Bonneval, nous n'arrivions qu' à célébrer dignement notre Comice agricole. C'est la Fête du travail, de notre Beauce, la bonne nourricière, nous ne pouvons l'oublier.

Vous, Artistes, vous nous avez parlé musique et qui dit musique dit idéalisme. Dans le vaste domaine de la pensée, où la muse, éclaire charme, éveille notre âme, ne recueillons-nous par les entraînements les plus généreux, le calme, l'adoucissement des mœurs.

Pouvions-nous ne pas suivre avec vous un hymne à la Paix ?...

C est la meilleure ambition qu'ait conçue les peuples.

La journée du 31 Mai a appelé près de nous de nombreuses Sociétés musicales dont les maîtres en l'art de mesurer, et d'apprécier les talents ont pointé et additionné les qualités et les fautes.

Le palmarès réglé après de multiples épreuves a été si judicieusement établi, que vainqueurs ou vaincus du tournoi ont, sans aucune réclamation, proclamé bonnes et justes les décisions du Jury.

A vous, Messieurs du Jury merci de votre dévouement à de laborieux examens.

A vous, Messieurs Béaur et Chauvin, remerciements de Bonneval et de nos visiteurs. Nous acclamons vos superbes débuts.

Je lève mon verre à M. le Président, à Messieurs les Membres du Jury.

A M. Béaur, à M. Chauvin, à M. Singlas votre secrétaire général, à tous vos vaillants collaborateurs.

M. Dureau, porte un toast au premier magistrat de Bonneval qui vient de rendre justice à l'art musical qui, aujourd'hui encore, a versé la joie dans tous les coeurs et qu'il faut continuer à encourager comme un bien moral. Il remercie M. Jouanneau, des aimables paroles qu'il vient d'adresser aux jurés; félicite M. Béaur, président du Comité qu'il confond dans un même toast avec M. Jouanneau, en ajoutant qu'il emportera de Bonneval, de l'aimable accueil qu'il a reçu et de cette bonne journée un inoubliable autant qu'agréable souvenir.



« Merci, M. le Maire, dit en terminant M. Dureau ; vous êtes le maire le plus aimable qu'il se puisse rencontrer, vous m'avez fait des compliments dont je rougirais si j'étais encore modeste. Je lève mon verre à tous et à votre bonne ville de Bonneval « bon val » la bien nommée.

M. Casadesus, compositeur, critique musical à l'«Aurore », remercie en ces termes:

Messieurs et Chers Camarades, Il est de mon devoir de dire tout ce que je pense de M. Béaur, notre dévoué président du concours de musique:

M.Béaur a toujours été dévoué à la cause musicale, et, partout, chaque fois que l'intérêt de la musique était en jeu, nous l'avons rencontré, combattant de toutes ses forces.

Malheureusement il a souvent combattu en vain, se heurtant à des choses établies qui presque toujours allaient à rencontre de l'art

Nous l'avons vu, maintes fois, défendre de tout son cœur nos maîtres musiciens tels : Massenet, Saint Saëns, Reyer, Gustave Charpentier et tant d'autres, toutes nos plus belles gloires musicales.

Un artiste-amateur comme M. Béaur fait plus de bien à la musique que de nombreux ; professionnels, car, il ne vit pas par la musique, il vit pour elle, ce qui est bien différent. Et, du reste, vous n'ignorez pas que ce vaillant homme a fait une élève remarquable que vous avez eu le plaisir d'applaudir dans un récent concert.

Aussi je vous prie, Messieurs et Chers Camarades, de vous associer à moi et de lever votre verre à sa santé ; nous rendrons ainsi hommage à ses beaux efforts et nous encouragerons un homme sincère qui aime la musique, la vraie musique !

M. Poussard exprime ainsi les remerciements de l'« Union » :

Messieurs,

Au nom de l'« Union Commerciale Industrielle et Festivale de Bonneval », au nom de notre si dévoué Président, empêché par les besoins de service et dont je suis l'interprète :

Merci mille fois: à M. Jouanneau, notre président d'honneur ;

à M. Béaur, notre sympathique Président du Comité du concours; à M. Singlas qui a conduit de main de maître les fonctions si compliquées du commissariat général ; à M.

Maupu qui a accepté la lourde tâche de secrétaire général; à MM les secrétaires de la Commission musicale ; à MM. Gouzy

et Vivier trésoriers; à M. Gaury qui a si bien dirigé le morceau d'ensemble «Bonneval» ; à MM. Fouju et Jouanneau,

représentants des « Amis de la Beauce » ; à MM. les membres du jury qui nous ont fait le plaisir et l'honneur d'accepter avec

empressement le rôle principal dans cette solennité artistique et à tous ceux présents ou absents (sans exception) qui ont contribué au succès de cette magnifique fête dont nous garderons un impérissable souvenir.

Encore une fois merci

M. Dureau se lève à nouveau pour porter un toast à M. Chauvin qui nous a si bien traité ce soir.

Personne ne prenant plus la parole, M. Jouanneau invite les convives à se rendre aux illuminations et au bal où ils sont assurés de rencontrer le même accueil qu'ils ont rencontré toute la journée.

Les illuminations absolument féériques battaient leurs plein sur certains points. Une foule énorme circulait un peu dans toutes les rues.

Les uns se dirigeaient vers la fête foraine, les autres au bal de Société qui termina fort bien cette merveilleuse journée pour laquelle nous ne saurions trop adresser de compliments aux dévoués organisateurs qui ont innové d'une façon si brillante le premier concours de musique à Bonneval

L.VANNIER



Les Bonnets Beaucerons

Photos : collection Fondation Sidoisne

Quelques nouvelles de 1908, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

5 JANVIER 1908

Guillonville. - Dimanche dernier, les gendarmes d'Orgères, passant à Guillonville, virent auprès du bourg trois voitures de nomades et, près de celles-ci, une tente sous laquelle étaient abrités quatre hommes, deux femmes et huit enfants.

Ces nomades, se donnant comme marchands de chevaux et repasseurs de tarières, étaient de nationalité turque.

Après leur avoir signifié qu'aux termes d'un arrêté préfectoral du 14 août 1891, il leur était interdit de stationner ou de circuler dans le département d'Eure-et-Loir, les gendarmes les refoulèrent sur le Loiret à la limite de la commune de Villamblain.

12 JANVIER 1908

Inspection des pharmacies et épiceries. - Les Inspecteurs des pharmacies et épiceries ont signalé à l'administration que dans la plupart des petites épiceries de campagne les règles les plus élémentaires de l'hygiène ne sont point observées.

Un grand nombre de boutiques sont malpropres et certains épiciers ne prennent même pas le soin de couvrir les caisses et les vases contenant des substances alimentaires.

Ils ont constaté en outre, que dans quelques localités, une seule pièce sert, en même temps, de boutiques, de chambre à coucher et de cuisine.

Cet état de choses présente, pour la santé publique, un véritable danger qu'il importe de faire disparaître.

M. le Préfet a appelé l'attention de MM. les Maires sur cette situation et a invité ces magistrats à faire toutes observations utiles aux épiciers de leur commune respectives et à user, au besoin, du droit que leur donne la loi de 1884 de veiller à la salubrité des comestibles mis en vente.

26 JANVIER 1908.

Voleurs de bois. - Des nomades, montreurs d'ours, qui stationnaient dans deux roulottes, auprès de la mare

Etude de M^e DENIZET. Notaire à Bonneval

A Vendre

A L'AMIABLE
UN

BEAU MOULIN

Dit le Moulin de Roulland

Sis commune de SAUMERAY, canton de Bonneval, sur la rivière « le Loir »

COMPRENANT :

Moulin proprement dit avec bâtiments d'habitation, écurie, étable, grange et pressoir.

Autre bâtiment séparé du précédent consistant en : chambre, cuisine avec alcôve et cabinet ; à la suite écurie, étable et hangar.

Cour devant, jardin, friche, terrain vague et pâture environnant les bâtiments, le tout d'une contenance d'un hectare environ.

Et 2 hectares 50 ares environ de terre labourable attenant au moulin.

Loué par bail notarié pour un temps expirant le Premier Novembre 1913

Appartenant à M. PASTY-RICOIS et à ses Enfants

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e DENIZET, notaire.

Bonne de 18 à 22 ans est demandée avec bonnes références. S'adresser au bureau du Journal.

de Saint-Loup, se chauffaient au compte de M. Clément, maçon à Saint-Loup, dans le bois duquel ils avaient déjà volé plusieurs pieds d'arbres, lorsque sur la plainte de l'intéressé, les gendarmes de la Bourdinière vinrent arrêter les voleurs, Nicolas Louis et son fils Doumas, pour les conduire à Chartres où ils ont comparu, mardi matin, devant le tribunal qui les a condamnés, l'un et l'autre, à quatre mois de prison.

9 FEVRIER 1908.

Bullainville - La « Société française antialcoolique » vient de décerner à M. Prévosteau, instituteur, un diplôme d'honneur.

En 1901, la même société lui avait délivré une médaille de bronze.

16 FEVRIER 1908

Bonneval - la semaine dernière, deux de nos compatriotes, M^{mes} Ménard et Lecointre, de Bonneval, étant allées se promener à Brou dans une voiture de louage appartenant à M. Charles Maupu, loueur de chevaux et voitures à Bonneval, s'en revenaient vers trois heures du soir et se trouvaient à quelques centaines de mètres du moulin de Coulamert lorsqu'arriva le train de ballast du tramway, dont le corne avertisseur, actionné par le chauffeur, effraya le cheval qui recula contre le convoi.

Le mécanicien stoppa aussitôt mais il était déjà trop tard car le léger véhicule fut réduit en morceaux.

Heureusement quittes pour la peur, les deux dames projetées : l'une sous les débris de la voiture, l'autre entre les pieds du cheval, qui lui aussi n'avait aucun mal, furent relevés par les employés du train et purent, leur émotion passée, regagner Bonneval dans une voiture mise gracieusement à leur disposition par M. Delavallée.

Gault-Saint-Denis - Nous insérons, plus loin, l'état civil de cette commune en le signalant à l'attention.

Nos lecteurs constateront, en effet, que sur cinq décès qui se sont produits du 14 janvier dernier au 6 février, aucun des décédés n'avaient moins de quatre-vingt-un ans et qu'ils réunissaient à eux cinq le respectable total de quatre cents quinze ans (plus de quatre siècles).

Le fait n'est peut-être pas sans précédent, mais nous le croyons assez rare dans les annales d'une commune de l'importance du Gault (804 habitants) pour devoir le mentionner dans les colonnes d'un journal désirant intéresser ses lecteurs.

23 FEVRIER 1908

Gault-Saint-Denis. - Bataille, toujours bataille, mari et femme se livrent bataille sur bataille, armistices fictifs, traités de paix illusoire - le sang coule quelquefois... Le dénouement ?

Correspondance. - Nous rappelons à nos correspondants habituels ou autres qu'il n'est fait aucun cas des articles non signés ou de ceux dont les signatures sont illisibles.

15 MARS 1908

Fête des brandons à St-Martin. - M. Moïse Moussu, cafetier à St-Martin, informe le public qu'à l'occasion de la fête des Brandons, dimanche 15 mars, il y aura : Bal, bon vin et bons Gâteaux dans son établissement.

22 MARS 1908

Concours pour l'emploi du nitrate. - A la suite du concours pour l'emploi judicieux du nitrate en 1907, un certain nombre de récompenses ont été décernées, parmi lesquelles nous détachons la suivante :

5^{ème} prix. - Médaille de bronze et 50 fr., à M. A. Dubut, cultivateur à Vrainville, par Bonneval.

Vitray-en-Beauce. - Dimanche dernier, vers trois heures et demie du soir, un ballon monté par quatre officiers a atterri sur le bord de la route près de Vitray en Beauce.

Plus de trois cents personnes assistaient à l'atterrissage de l'aérostat qui s'est effectué sans encombre.

Deux heures plus tard les aéronautes, qui ont déclaré être partis de Meudon le matin à onze heures et demie, reprenaient le chemin de la capitale par le tramway, dans lequel ils avaient embarqué le ballon dégonflé et sa nacelle.

A ORGERES

Loigny. - Un vol de 24 lapins a été commis, ces jours derniers au préjudice de M. Chauveau, gérant de la communauté de Loigny.

Pour parvenir jusqu'aux clapiers, le voleur avait placé une herse contre la grille de clôture qu'il a ensuite escaladé.

Son chien oublié dans la place pourra peut-être bien le faire découvrir.

29 MARS 1908

A l'asile d'aliénés. - Lundi, M. le sous-préfet de Châteaudun est venu visiter l'asile d'aliénés dont il a constaté l'avancement des importants travaux d'agrandissement et d'aménagement. Il a vivement félicité M. le docteur Dericq de son habile autant qu'intelligente direction qui a permis d'apporter

tant d'améliorations à l'établissement, aussi bien au point de vue de la propreté qu'à celui de l'hygiène et de la salubrité.

Vitray-en-Beauce. - M. Guérin, cafetier à Vitray-en-Beauce, informe le public qu'il fera tirer une queue d'honneur au billard, dans son établissement, dimanche 5 avril. Nombreux lots à gagner. Bon vin, bons gâteaux. Bal le soir.

Dangeau. - Méprise. - Vendredi soir, 20 courant, vers 8 heures 1/2, un incendie était signalé dans la direction de Montharville. Du clocher, on apercevait une lumière fixe, mais prôtant à l'équivoque. De terre, il en était autrement: on voyait la flamme, disait-on, et, comme il se trouvent des gens plus prompts les uns que les autres, quelques habitants et quelques sapeurs notamment, aucune hésitation n'était possible; il fallait partir. Le clairon sonna. Mais aussitôt on apprenait qu'une automobile, en panne depuis une heure et demie environ, se trouvait à un kilomètre de là. La lumière des phares avait été cause de l'erreur.

Quelque instants après on voyait gravir lentement la côte, avec ses puissantes lumières, escortée de notre sympathique agent, l'automobile numéro 836-Y-7 dont le propriétaire, M. Perrier, revenait d'une promenade à Bonneval en compagnie de M. Laurent, de la Verté-Vidame, et de son chauffeur.

Ce petit incident a prouvé, une fois de plus, que l'on pouvait compter sur le dévouement de nos braves sapeurs. X...

5 AVRIL 1908

Mérogier. - M. Guillemain, cafetier à Mérogier, prévient les amateurs qu'il fera tirer un pavois le dimanche 12 avril, 3 lots à gagner. Bon vin et bons gâteaux. Bal le soir.

Pré Saint-Evroult. - M. Chiquemoy prévient le public qu'il fera danser avec un phonographe Pathé, dimanche 5 avril, dans l'établissement de M. Picard, cafetier à Pré-Saint-Evroult.

12 AVRIL 1908

Guibert. - M. Lemasne, cafetier à guibert, informe le public qu'il fera tirer un pavois le dimanche 12 avril. Le pavois et 2 lots à gagner. Bon vin, et bons gâteaux. Bal le soir.

Guibert. - M. Planchenault, cafetier à Guibert, prévient les amateurs qu'il fera tirer un pavois le dimanche de Pâques, à deux heures, on trouvera chez lui bon vin, bons gâteaux.

A quatre heures, concert par l'Harmonie Saint-Michel.

Flacey. - M. Chevallier, cafetier à Flacey, fera tirer un pavois dimanche des Rameaux 12 avril.

A cette occasion bons gâteaux et consommations de 1^{er} choix.

Ivresse. - Trop faible pour bien porter le plumet colossal qu'il s'était offert, lundi dernier, Désiré Foucault, journalier, décrivait des zigzags par trop prononcés dans les rues de Bonneval, lorsqu'il croisa les gendarmes qui, compatissant à son malheur lui offrirent un petit air de violon avec contravention en supplément.

19 AVRIL 1908

Obsèques civiles. - Lundi matin, ont eu lieu à Bonneval, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les obsèques purement civiles de M. Guillaume Nyo, ancien garde-champêtre de la commune de Bonneval, décédé en son domicile au hameau de Guibert, à l'âge de 76 ans.

Une nombreuse assistance a conduit le défunt à sa dernière demeure.

Au cimetière, au nom du conseil municipal, M. Jouanneau, conseiller général et maire de Bonneval, a prononcé des paroles d'adieu en rendant un dernier hommage à la mémoire de l'excellent fonctionnaire que fut le défunt.

Nogent-le-Rotrou à Brou. - L'inauguration officielle du tramway de Nogent-le-Rotrou à Brou est définitivement fixée au 19 juillet.

Dangeau. - Les résultats obtenus, dès la première année de leur création, par les fourneaux scolaires organisés à Dangeau, dans l'ancienne mairie, par le Bureau de bienfaisance de cette commune, dans le but de procurer un peu de bien être aux enfants pauvres des écoles, sont des plus encourageants et tout à l'honneur des propagateurs de cette oeuvre si utile qui, accueillie avec quelque méfiance à son début, n'en a cependant pas moins réussie puisque, pendant les quatre mois d'hiver que nous venons de traverser, c'est-à-dire du 10 novembre au 10 mars dernier, 4.741 repas ont été distribués: 3.049 aux indigents et 1.692 aux enfants payants, soit une moyenne de 55 repas par jour.

Ces chiffres ont bien leur éloquence et il serait à souhaiter que cet exemple soit suivi dans toutes nos communes de France.

Rappelons que tous les enfants, sans distinction, étaient admis aux soupes, les enfants indigents gratuitement, les autres moyennant 0 fr. 10 par repas.

26 AVRIL 1908.

Nécrologie. - Nous apprenons le décès, à Paris, de M. Omer Coudray, ancien conseiller municipal et maire de Bonneval, dont les obsèques purement civiles, ont eu lieu mercredi matin à Paris.

Nous présentons à Mme Coudray, mère, ainsi qu'à l'épouse et aux enfants du défunt, nos bien sincères condoléances.

Les nomades. - Les familles Bayer et Beker, vanniers ambulants, stationnaient près le hameau de Guibert, lorsqu'elles furent priées de circuler vers d'autres parages, par les gendarmes qui, avant de les expulser, les ont conduites à la mairie de Bonneval pour la vaccination.

Godonville. - M. Renard, cafetier à Godonville, fera tirer un pavois dimanche 26 avril. Plusieurs lots à gagner. Bon vin, bons gâteaux. - Manège de chevaux de bois. - Bal le soir.

10 MAI 1908

Passage de troupes. - Une colonne du 31^e régiment d'artillerie à l'effectif de : 20 officiers, 29 sous-officiers, 306 brigadiers et canonniers, 297 chevaux, 33 voitures, arrivera à Bonneval le 16 mai, venant d'Arrou, et en repartira le 18 pour se rendre à Viabon.

Ces troupes seront logées chez les habitants, principalement dans les rues des Ouches, Saint-Roch, Alcide-Hayer, du Mail, de Chartres, Général Ferron, place du Marché, quartiers Saint Sauveur, de l'Orme-de-Paris, et si c'est nécessaire, dans les rues de la Grève et Hérisson.

Mariages civils. - On a célébré, samedi matin, à la mairie de Bonneval, le double mariage purement civil de deux de nos concitoyennes (les deux sœurs), Mlle Henriette Broutin avec M. Philibert Marchal, charron à Ville-mardy (L. et C.), et Mlle Madeleine Broutin avec M. René Barrué, menuisier à Bonneval.

Le fait de cette double cérémonie civile nous a paru assez rare pour

consacrer ces quelques lignes aux jeunes époux auxquels nous adressons nos vœux de bonheur.

Sancheville. - Nous avons annoncé dimanche dernier qu'un incendie s'était déclaré au hameau de Baigneaux. Cet incendie est dû à l'imprudence de plusieurs enfants qui, voulant faire cuire un oeuf de pie qu'il venaient de dénicher, s'amuserent à allumer un tas de paille à proximité d'un toit à porcs, chez M. Poulain, journalier.

Les flammes gagnèrent la toiture en paille du petit bâtiment, puis la grange chez M^{me} Girard, à la grande frayeur des bambins qui, voyant l'incendie se propager, prirent la fuite sans donner l'éveil par crainte d'une correction.

Heureusement des voisins accoururent à temps pour combattre et éteindre le feu qui a néanmoins causé pour 100 francs de dégâts à M Poulain, et 300 francs à M^{me} Girard.

17 MAI 1908

Course de motos, tricars et voitures. - Par lettre du 7 mai 1908, M. le président de l'Autocycle-Club de France informe M. le maire de Bonneval de la course d'endurance organisée par sa société, sous le patronage de l'A. C. et du T. C. de France, en le priant d'aviser ses administrés que les concurrents venant de Tours, passeront à Bonneval le dimanche 17 mai.

La moyenne de vitesse ne devra pas dépasser 25 kilomètres à l'heure.

24 MAI 1908

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL
AUX OUVRIERS!

Il nous paraît intéressant de rappeler l'art. 3 de la loi du 31 mars 1905 concernant les accidents du travail, pour ce qui a rapport à l'incapacité temporaire.

L'ouvrier a droit, si l'incapacité de travail a duré plus de quatre jours, à une indemnité journalière égale à la moitié du salaire touché au moment de l'accident. L'indemnité est due à partir du cinquième jour après celui de l'accident. Toutefois, elle est due à partir du premier jour si l'incapacité de travail a duré plus de dix jours.

Il n'est donc rien dû à l'ouvrier dont l'incapacité de travail ne dépasse pas quatre jours, ainsi le veut la loi.

D'un autre côté, si l'incapacité de travail a duré dix jours, l'indemnité due ne porte que sur 6 journées ; pour une incapacité de travail d'un jour de plus, l'ou-

vrier aura droit à l'indemnité totale.

Les intéressés conclurent.

Les composés du plomb. - M. le préfet d'Eure-et-Loir vient de prendre un arrêté interdisant l'application de vernis et de peinture à base de plomb sur les boîtes de conserves, conformément à l'avis du Conseil supérieur d'hygiène.

Bouville. - Un incendie allumé par la foudre a détruit une meule de paille d'une valeur de 250 francs appartenant à M. Vigand-Foreau qui était assuré.

Saumeray. - On signale d'importants dégâts causés par la grêle sur le territoire de cette commune.

7 JUIN 1908

Le triomphe de l'aéroplane :

Notre compatriote, l'aéronaute Delagrangé, vient de parcourir en aéroplane, à Rome, devant de nombreux témoins, 12 kilomètres 700 mètres avec 35 virages, soit 16 kilomètres environ. Ce vol sensationnel a eu lieu par brise légère, entre 3 et 5 mètres de hauteur.

Vêtements militaires abandonnés. - On a trouvé, ces jours derniers, dans un fossé bordant la voie ferrée, entre Bonneval et Gault-Saint-Denis, un paquet de vêtements militaires provenant du 1^{er} chasseur.

Informée du fait, la gendarmerie de Bonneval a remis le paquet à l'autorité militaire.

Ces vêtements auroient été jetés où on les a trouvés par un nommé Virely Lucien, qui s'est évadé de la prison militaire dans la nuit du 29 mai dernier.

Saumeray. - Quatre amateurs de friture, habitant les hameaux de la commune, se livraient au plaisir de la pêche à l'épervier, dans le Loir, vers 11 heures et demie du soir, lorsqu'ils furent pincés par les gendarmes qui leur dressèrent contravention et saisirent les quatre éperviers.

14 JUIN 1908.

INFORMATIONS

L'attentat contre le commandant Dreyfus. Un déplorable incident a marqué la cérémonie de transfert des cendres d'E. Zola au panthéon. La cérémonie venait de prendre fin. Au moment où M. Fallières arrivait

au haut des marches, sous le portique, au moment où le général Dalstein donnait le signal du défilé, une double détonation retentit à l'intérieur de l'édifice, M. Gregori, âgé de soixante sept ans, rédacteur à la « France militaire » et au « Gaulois », syndic de la presse militaire, venait de tirer deux balles à bout portant sur le commandant Alfred Dreyfus, qui se trouvait dans le cortège, derrière les personnages officiels. Le commandant fut atteint au bras droit, un peu au-dessus du coude et au poignet. Il a été visé en pleine poitrine ; s'il n'avait à ce moment précis levé le bras, il était mortellement blessé. Son état est aussi satisfaisant que possible. Le meurtrier a été arrêté et l'instruction suit son cours.

Nécrologie. - Mercredi dernier, est décédée à Bonneval, dans sa 73e année, sœur Marie Odélie, née Louise-Julia Avril, supérieure de l'hôpital de Bonneval, dont les obsèques ont eu lieu aujourd'hui samedi, à dix heures et demie, au milieu d'une grande affluence.

Au cimetière, M. Jouanneau, maire de Bonneval entouré de M. Aveline, adjoint, administrateur-ordonnateur de l'hôpital, de plusieurs membres de la Municipalité et de la Commission administrative de l'hôpital, a adressé le dernier hommage à la mémoire de la défunte qui, ayant consacré la majeure partie de sa vie à ceux qui souffrent, s'était acquis non seulement la reconnaissance des malades et blessés qu'elle

a disputé à la mort mais aussi de nombreuses et réelles sympathies à Bonneval.

La petite Pentecôte. - M. Lhopiteau, cafetier à Saint Martin, informe le public qu'il y aura fête dans son établissement le dimanche 14 juin, à l'occasion de la petite Pentecôte.

Qu'on se l'dise!

Mousset sera appelé en correctionnelle pour répondre non seulement de ces actes de violences mais aussi pour avoir détaché son pantalon et s'être montré nu aux yeux de ceux qui assistaient à son arrestation.

21 JUIN 1908.

Bonneval. - Par lettre en date du 13 juin 1908, M. Doumergue, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a informé M. Baudet, député de l'arrondissement de Châteaudun, qu'il venait d'approuver la délibération prise par le conseil départemental de l'enseignement primaire en faveur du projet de création d'un quatrième emploi d'adjointe et d'un cours complémentaire à l'école de filles de la commune de Bonneval, sur lequel il avait bien voulu appeler son attention.

28 JUIN 1908

INFORMATIONS

Nos avions

On mande de Rome, à la date du 23 juin : M. Delagrance a fait, hier soir, en avion, neuf fois le tour de la

place en seize minutes, soit environ quinze kilomètres sans toucher le sol. Il a été chaleureusement acclamé.

La dépopulation.- Il y a eu, en France, au cours de l'an passé, vingt mille décès de plus que de naissances. Jamais la dépopulation n'atteignit un tel degré.

Excommuniés. -Les parlementaires qui votèrent la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'état, ne se doutaient peut être pas, en déposant leur bulletin dans l'urne, qu'ils devaient être de ce fait même excommuniés. Le doute ne leur est plus permis. Une correspondance de Rome annonce, en effet, qu'un évêque français ayant demandé à la Sacrée Pénitencerie si les députés et les sénateurs qui ont voté la loi de 1905 avaient encouru l'excommunication prévue par la législation canonique contre ceux qui attentent aux droits fondamentaux de l'Eglise catholique, la congrégation romaine vient de répondre affirmativement.

Tramway de Bonneval-Brounogen. - Lundi les autorités chargées de la réception des travaux de la ligne de Bonneval à Nogent-le-Rotrou ont procédé à cette formalité en effectuant le parcours de la ligne dont l'inauguration aura lieu dimanche 28 juin et qui doit être livrée à l'exploitation le 1^{er} juillet.

Vous avez fait des recherches généalogiques: *Communes de Bonneval, du Canton, etc.*

L'annonce faite dans notre dernière gazette, auprès des généalogistes, nous a permis d'établir des échanges fructueux avec les chercheurs de Bonneval et du canton. Par exemple, nous avons ressorti de nos archives un mémoire intitulé :La Saga des Travailleurs. Nous avons retrouvé les descendants de Jean-françois Pouillion Desgranges, né à Bonneval le 30 septembre 1765, retracé la chronologie des curés de Saint Sauveur. Merci de nous avoir contacté. Vous pouvez nous aider dans nos recherches. Venez nous voir et nous revoir.

La cotisation annuelle est de 12 € (étudiants :6 €)

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer

- ◆ à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 23 rue Saint-Roch
- ◆ à l'Office du Tourisme de Bonneval

ou l'adresser par la Poste aux Amis de Bonneval - B.P. 00040 - 28800 BONNEVAL

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante :

<http://lesamisdebbonneval.free.fr>

Vous pouvez recevoir *Bonneval en Bonne vallée.* directement par internet. il vous suffit de nous envoyer un courrier électronique à :

Email : lesamisdebbonneval@free.fr